



Communiqué de presse

Le troisième étiage extrême sur le Rhin en vingt ans souligne l'urgence d'agir : la CIPR remet à jour sa stratégie d'adaptation au changement climatique à partir de l'automne 2022

Après 2003 et 2018, le Rhin et de nombreuses rivières de son bassin subissent pour la troisième fois un étiage prononcé. La période actuelle de faibles débits est comparable à celle qu'a connue le Rhin il y a quatre ans, mais les stations limnimétriques de Duisbourg-Ruhrort (Allemagne) et de Lobith (Pays-Bas) ont affiché cette année des niveaux d'eau plus bas encore que ceux de 2018.

Tout comme les crues, les étiages sont au départ des phénomènes naturels, mais quand ils sont particulièrement sévères et prolongés, ils peuvent avoir des impacts négatifs sur l'écologie, entraver fortement le trafic fluvial, restreindre la disponibilité de la ressource en eau pour l'agriculture comme pour l'industrie et perturber l'approvisionnement en eau potable dans le delta du Rhin. Des impacts négatifs sur l'écologie sont ressentis p. ex. quand les températures de l'eau augmentent, ce qui représente un facteur de stress pour les espèces de poissons appréciant les eaux froides, ou quand des rivières et ruisseaux du bassin versant tombent à sec.

Avec le changement climatique, la probabilité de connaître à l'avenir des épisodes d'étiage plus sévères et plus fréquents augmente. [On craint également que l'apport d'eau de fonte des neiges et des glaciers, qui soutient les débits du Rhin en période d'étiage, s'amenuise au fil des ans](#). Il est donc essentiel de restaurer une morphologie fluviale plus naturelle le long du Rhin et dans son bassin et de s'adapter au changement climatique.

On sait également qu'un cours d'eau proche de l'état naturel est plus résilient face aux impacts des étiages. Dans les zones plus naturelles où peut s'étendre une végétation riveraine offrant un ombragement aux rivières latérales, la biocénose trouve des refuges précieux en cas d'étiage ou de stress thermique. Les États du bassin du Rhin ont restauré environ 140 km² de zones alluviales et raccordé au fleuve plus de 150 cours d'eau alluviaux entre 2000 et 2020. Il est prévu dans le cadre du [Programme Rhin 2040](#) adopté en février 2020 en Conférence ministérielle sur le Rhin à Amsterdam de restaurer 200 km² de zones alluviales supplémentaires et de reconnecter 100 anciens bras au Rhin d'ici 2040. L'[Atlas des biotopes](#) publié en 2022 met en relief les structures forestières alluviales et les zones présentant des potentialités de renaturation à développer.

Pour mieux maîtriser les situations d'étiage, les États du bassin du Rhin ont également convenu avec le programme Rhin 2040 d'élaborer des approches communes de solutions et d'actualiser la stratégie d'adaptation au changement climatique. Deux groupes d'experts ont été instaurés à l'été 2022 pour affiner les prévisions de débit et de température de l'eau. Le groupe d'experts 'Étiages' déjà en place examine quant à lui les aspects de besoin et de disponibilité de la ressource en eau.

Dans le prolongement de ces activités, un débat sera engagé avec les acteurs de différents secteurs sur des mesures envisageables. Ici, la CIPR prévoit également de coopérer étroitement avec la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) et la Commission internationale de l'Hydrologie du bassin du Rhin (CHR). En effet, s'adapter au changement climatique signifie aussi concilier les différents usages du Rhin et les intérêts écologiques en présence.

Pour plus d'informations sur la thématique des étiages au sein de la CIPR :

La CIPR a mis en place en 2019 un [monitoring international des étiages](#). Une échelle de six couleurs, également utilisée dans les bassins de la Moselle et de la Meuse, aide à classer correctement les actuels débits et niveaux d'eau.

Le groupe d'experts 'Étiages' a publié en 2018 un [Inventaire des conditions et des situations d'étiage sur le Rhin](#) et en 2020 une [Évaluation de l'étiage record de 2018](#). Il va également effectuer une évaluation de l'épisode d'étiage en cours.

Contact pour toutes questions

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)
Marc Daniel Heintz
[marcdaniel.heintz\(at\)iksr.de](mailto:marcdaniel.heintz(at)iksr.de)

La CIPR en bref

La Suisse, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Union européenne coopèrent depuis plus de 70 ans, dans le cadre d'une convention internationale, au sein de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) pour concilier les nombreux usages et intérêts de protection de ce fleuve et de son bassin. La coopération transfrontalière a été étendue à l'Autriche, au Liechtenstein, à l'Italie et à la Belgique/Région Wallonne pour coordonner la mise en œuvre de directives européennes.

Veronica Manfredi, membre de l'Union européenne, est l'actuelle Présidente. La Présidente et les organes de la CIPR sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Coblenz (Allemagne).

Voir également www.iksr.org/fr et <https://twitter.com/ICPRhine>